



Aucune nouvelle de mon huissier

Par **LAURENT Mathieu**, le **02/10/2018** à **16:16**

Bonjour,

Mon problème est le suivant, mes anciens locataires me doivent un certains nombres de loyer, j'ai pris un avocat , nous sommes partis au tribunal et j'ai gagné le procès qui avait eu lieu 26/06/ 2016.

L'avocat a transmis mon dossier à un huissier pour l'exécution des sommes. A ce jour, j'ai du avoir 3 courriers de l'huissier , le 1er étant une facture de l'huissier pour l'expulsion , le second pratiquement 1an et demi après,c'est a dire le 02/10/2017 pour me dire que le Président du tribunal d'instance a ordonné la saisie sur rémunération, et que j'allais peut être payé tous les 6 mois. Le 3ème courrier une autre facture,plutôt salée.

A ce jour , je n'ai toujours pas eu un centimes.Des-lors que j'appel le cabinet , on me dit ne vous inquiétez pas c'est en cours. Actuellement je suis dans le flou le plus total, je n'ai aucune information et le cabinet me laisse avec mes questions. J'ai l'impression qu'il se foute de mon dossier.

La procédure de saisie est elle vraiment aussi longue?

OU

Faut-il changer d'huissier?

Je ne sais plus quoi faire.

Merci pour vos réponses.

Mathieu